

Pourquoi se faire vacciner contre la rougeole ?

Le site du Docteur Guy d'AVIAU

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteur.daviau



Validé par
le Comité Scientifique Infectiologie

La rougeole est une maladie très contagieuse, en recrudescence depuis 2008. Elle touche les enfants mais aussi les adultes et entraîne souvent des complications qui peuvent être graves dans certains cas. Un vaccin permet de s'en protéger.

Qu'est-ce que la rougeole ?

La rougeole est une maladie virale. La transmission se fait par voie aérienne, par contact direct ou encore par l'intermédiaire de surfaces contaminées. Pour donner une idée de la contagiosité extrême de la maladie, il a été établi qu'une seule personne atteinte peut en contaminer sans le savoir 17 autres, si celles-ci ne sont pas immunisées.

La maladie est-elle fréquente ?

Avant la vaccination, de nombreux cas de rougeole étaient diagnostiqués chaque année en France. Avant 1985, le nombre de cas était supérieur à 300 000 par an, à l'origine chaque année de 15 à 30 décès. Grâce à la généralisation de la vaccination, le nombre de cas a chuté, passant à 4 500 cas en 2004 à seulement 40 cas en 2007.

Mais, depuis 2008, une recrudescence de la rougeole est constatée. Dans les 5

premiers mois de 2015, 200 cas ont été déclarés. Cette recrudescence est due à une moindre couverture vaccinale.

Comment se manifeste la rougeole ?

Les premiers signes surviennent environ 10 jours après le premier contact avec le virus. Il s'agit d'une rhinopharyngite banale accompagnée ou non d'une conjonctivite. La fièvre peut atteindre 39°5-40° C. Des plaques rouges en léger relief apparaissent 3 à 4 jours plus tard, d'abord au visage derrière les oreilles, puis autour de la bouche. Ces petites plaques qui peuvent confluer entre elles se répandent ensuite sur tout le corps, jusqu'aux pieds en 3 à 6 jours, en laissant toujours des intervalles de peau saine. Ces lésions cutanées ne démangent pas et persistent environ une semaine. La fièvre ne disparaîtra qu'au 3ème ou 4ème jour après le début de l'éruption.

Le malade est contagieux 1 jour avant l'apparition des premiers symptômes et le reste 4 à 5 jours après le début de l'éruption. Toute personne qui a eu la rougeole est protégée pour le reste de sa vie.

Dois-je consulter si je soupçonne une rougeole ?

Si vous pensez que vous ou votre enfant est atteint de rougeole, il est nécessaire de consulter votre médecin. Pensez à lui apporter votre carnet de vaccination ou celui de l'enfant. Si le médecin pense qu'il s'agit en effet d'une rougeole, il réalisera un test pour rechercher la présence d'anticorps et confirmer le diagnostic. Le test consiste à prélever un peu de salive sur une sorte de coton-tige, il est sans danger et n'est pas douloureux. Pour surveiller l'apparition d'épidémies, la maladie est « à déclaration obligatoire » : tout nouveau cas confirmé doit être déclaré à l'Agence Régionale de Santé (ARS) par le médecin.

La maladie peut-elle se compliquer ?

La rougeole se complique fréquemment de surinfections respiratoires (rhinite, otite, laryngite, bronchite..), environ 1 fois sur 6. Le virus rend le malade fragile (défenses immunitaires amoindries) pendant plusieurs semaines. Les complications les plus graves sont pulmonaires (bronchopneumonies) et neurologiques (encéphalite) et peuvent laisser des séquelles graves et/ou être mortelles malgré une prise en charge appropriée. Toute persistance de la fièvre au-delà du 3ème ou 4ème jour de l'éruption ou tout signe qui vous paraît

anormal doit vous amener à reprendre contact avec votre médecin. La rougeole contractée lors des premières semaines de la grossesse peut être responsable d'avortement précoce.

Comment se soigne-t-on ?

Il n'existe pas de traitement à proprement parler de la rougeole. Le traitement vise surtout à se reposer et à traiter la fièvre et les douleurs. Il est conseillé de bien boire pour éviter de se déshydrater. Le médecin vous prescrira un traitement antibiotique en cas d'infection des oreilles ou des poumons et, éventuellement, un lavage de nez ou un collyre si besoin.

La maladie touche-t-elle aussi les adultes ?

Oui, et l'on constate même, depuis quelques années, que les personnes de plus de 20 ans sont de plus en plus fréquemment touchées. Il s'agit le plus souvent de personnes n'ayant pas bénéficié des 2 doses de vaccin recommandées.

Est-il possible d'éviter la rougeole ?

La seule prévention réellement efficace est la vaccination. Obligatoire, elle consiste en 2 doses de vaccin associant rougeole, oreillons et rubéole, l'une administrée à 12 mois et l'autre entre 16 et 18 mois. Si la vaccination n'a pas été réalisée selon ce protocole, il est possible à tout moment de « rattraper ». Cela est inutile pour ceux qui ont eu la rougeole et qui sont donc définitivement immunisés.

La vaccination contre la rougeole n'est pas recommandée pendant la grossesse.

Le vaccin est-il sans risque ?

Les complications graves sont extrêmement rares. Comme pour tous les vaccins, il est possible de voir apparaître une réaction locale au point d'injection, ou de la fièvre ou une éruption 7 à 12 jours après l'injection. Le vaccin ne contient pas d'aluminium ni de mercure et peut être reçu par les personnes allergiques à l'œuf.

Un article paru en 1998 faisait état d'un possible lien entre l'autisme et le vaccin ROR. De nombreuses autres études menées depuis ont fermement contredit cette association. Plusieurs des auteurs de l'étude de 1998 sont eux-mêmes revenus sur leurs conclusions.

La rougeole est une maladie contagieuse dont les conséquences peuvent être très graves. La vaccination a permis de réduire considérablement le nombre de malades et de décès, mais l'éradication complète de la maladie ne sera possible qu'en améliorant encore la couverture vaccinale.